

## Commission de travail IG PLANeS

### Objectifs

(adoptés par le Bureau du Conseil de Fondation du 12 mars 2004 )

#### Objectifs d'observation

- Suivre l'application du régime du délai dans les cantons:
  - 1) en lien avec la Conférence des Directeurs des affaires sanitaires (CDS), notamment pour le dossier mis régulièrement à jour sous la responsabilité des médecins cantonaux,
  - 2) en lien avec les organismes cantonaux de planning familial et de grossesse.
- Développer un partenariat avec la section "Genderhealth" de l'OFSP et l'IUMSP (cf. Li Zemp à Bâle et Brenda Spencer à Lausanne), notamment pour les statistiques nationales de l'IG.
- Observer l'état de satisfaction des femmes concernées par l'IG au moyen d'une enquête sur la mise en pratique de la nouvelle loi.
- Secondairement au régime du délai, pour les IG de +12 semaines : proposer des façons de faire communes entre les cantons pour éviter le tourisme gynécologique.

#### Objectifs de prévention

- Soutenir les démarches cantonales pour la réalisation d'équipes pluridisciplinaires avec conseillères en planning familial dans les hôpitaux en vue de développer la prévention "in situ", en abaissant le seuil d'accessibilité à la contraception.
- Contribuer à l'adaptation des consultations de planning familial et de grossesses existantes en adéquation avec la population de chaque canton.
- Favoriser la réalisation de documents en langues étrangères (au minimum 6) dans chaque canton : "dossier d'information" officiel à remettre aux femmes immigrées lors d'une demande d'IG + brochures PLANeS pour les migrantes.

#### Objectifs de formation continue des professionnel-le-s

- Développer des liens avec les professionnel-le-s concerné-e-s par l'IG.
- Offrir des possibilités de formation continue avec SSMR, ASCPF, VSSB, par exemple colloques sur l'IG au 2<sup>ème</sup> trimestre, nouvelles techniques opératoires, etc.
- Travailler en réseau avec des groupes de femmes et autres associations poursuivant des objectifs proches.
- Mettre à jour un document d'information sur l'histoire de l'IG en tant que matériel pédagogique (à voir avec le GESVAP et le Conseil de formation ainsi qu'avec la HSA de Lucerne pour un travail de diplôme).

#### Remarque :

*Ces objectifs constituent des objectifs généraux. La commission de travail choisit selon les forces disponibles ou les nécessités dictées par l'actualité ceux qu'elle entend faire avancer prioritairement et en vérifie les résultats au début de chaque année. Le bureau du Comité de PLANeS suit les travaux et donne son accord.*

NN + AC / 27.02.04

### Objectifs pour 2004

Dans sa séance du 2.03.04, la commission de travail IG PLANeS a estimé ses possibilités d'investissement et jugé que le projet d'étude avec enquête auprès des femmes concernées par l'IG constitue l'objectif de cette année.

Une démarche auprès du Comité Directeur de GESVAP pour la réalisation d'un document sur l'histoire de l'IG sera entreprise avant le 30 juin avec le secrétariat de PLANeS.